



Harcelement d'une société pour souscrire un abonnement

Par **franc**, le **03/02/2015** à **16:29**

Bonjour.

Depuis plusieurs années, une société que je ne connais pas "Générale des Eaux Services" me harcèle par courrier, trois à quatre fois par an, pour me faire souscrire un abonnement de dégâts des eaux sur mes canalisations d'eau potable. Tout est fait dans le courrier pour prendre peur et souscrire immédiatement.

J'ai demandé, par courrier, à cette société de cesser ce genre d'envoi. Peine perdue.

Aujourd'hui, je reçois deux courriers de relance de leur part. Chose étrange, le deuxième courrier identique au mien est adressé à ma compagne alors qu'elle n'a aucun contrat à son nom sur ma propriété et ne porte pas le même nom que moi !

Comment faire cesser de façon définitive ces envois.

Merci pour vos conseils.

PS : Le dégât des eaux tel qu'il est décrit par cette société est déjà couvert par mon assurance multirisques habitation et confirmé par l'assureur.

Par **Le Quidam**, le **08/02/2015** à **11:41**

Vous pouvez les menacer de porter plainte à la cnil s'ils ne vous effacent pas de leur base de donnée.

Par **franc**, le **08/02/2015** à **15:49**

Bonjour.

Merci pour ce conseil.

Par **jodelariege**, le **08/02/2015** à **18:09**

bonjour : et aussi jeter directement cette lettre sans l'ouvrir à la poubelle maintenant que vous savez de quoi il retourne;moi aussi je reçois ce genre de lettre et je ne me prends plus la tete:hop ..poubelle